



Processus concernant l'affectation des wagons-trémies couverts dans l'ouest du Canada.

Lorsque les demandes des clients excèdent la capacité du CN à fournir des wagons pour une semaine donnée, le CN utilise un processus d'affectation pour son parc. Les demandes doivent être autorisées par le terminal de destination; cette mesure permet de s'assurer que les wagons pourront être déchargés lorsque le terminal les recevra.

Étape 1 : Assurez-vous que les demandes sont valides et obtenez l'autorisation du terminal.

Étape 2 : Affectez tout d'abord les wagons en fonction des ententes commerciales avec les clients.

Étape 3 : Affectez les wagons restants uniformément entre les demandes restantes de chaque client. Lorsque des clients font un nombre excessif de demandes afin d'augmenter leur affectation, cette dernière sera ajustée de façon à être conforme à un modèle de demandes plus habituel.